



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 119005

Texte de la question

M. Christophe Guilloteau appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur une proposition émise par la Confédération française des retraités (CFR). Les retraités constituent une part importante et croissante de la société civile, mais sont tenus à l'écart des études et négociations qui décident de leur sort. Pour cela, la CFR souhaite être reconnue représentative avec le statut d'association agréée pour être informée, consultée et présente dans les instances où se traitent les questions les concernant. Les retraités demandent le droit d'expression aux côtés des partenaires sociaux, au sein des conseils économiques et sociaux régionaux. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement relatives à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Guilloteau](#)

Circonscription : Rhône (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119005

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1734